

Section 1 - Identification du produit

Nom du produit / Identifiant: KLINGERSil C-8200
Autre nom / Synonyme:
Société: Robco Inc.
Adresse: 7200 St.Patrick, LaSalle QC Canada H8N 2W7
Téléphone: 514-367-2252
Courriel: info@robco.com
Site Web: www.robco.com

Section 2 - Identification des dangers

Identification du danger: Dans sa forme telle que fournie, aucun risque connu.

Section 3 - Composition / informations sur les composants

contenu matériel Ingrédient	CAS #	Pour cent par poids	OSHA PEL (Mg / m ³)	ACGIH (mg / m ³) ³
Silicate de calcium	13983-17-0	20-50	15	dix
Kaolin	1332-58-7	0-20	5	2
Kaolin calcine	92704-41-1	5-10	5	2
Dioxyde de silicone	112926-00-8	<5-10	N / A	N / A
Aramide de fibres	26125-61-1	<5-30	N / A	N / A

Classe de danger pas nécessaire car aucun danger ne sont connus en fonction des connaissances à l'heure actuelle.

Section 4 - Premiers secours

Après inhalation: Non applicable (voir en conséquence le point 6)

Après contact avec la peau: Non applicable (voir en conséquence le point 6)

Après contact avec les yeux: Retirer les petites particules solides et rincer à l'eau env. 10 minutes. Si l'irritation persiste, doit consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Aucune mesure nécessaire.

Note pour le médecin: N / A.

Section 5 - Mesures de lutte contre les incendies

Agent d'extinction approprié: L'eau, le dioxyde de carbone, extincteurs à poudre, extincteurs à mousse.

agents d'extinction qui ne convient pas pour des raisons de sécurité: Pas connu.

Dangers particuliers à travers le matériau ou la préparation elle-même, ses produits de combustion ou aux gaz dégagés: Dans le cas de la combustion, les mêmes gaz sont produits qu'en brûlant du caoutchouc. Lourde formation de carbone noir.

Ce qui suit peut être produit en cas d'incendie: Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre et de gaz nitreux (NOx), irritants / corrosifs, combustibles, ainsi que des gaz toxiques de carbonisation.

Équipement de protection spécial: Lorsque lutte contre les incendies, un appareil respiratoire et des lunettes de protection doivent être portés contre la poussière et les vapeurs de caoutchouc brûlé.

Note complémentaire: Il y a le danger de rallumage du caoutchouc. Pour cette raison, un refroidissement supplémentaire est nécessaire après extinction.

Section 6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précaution relatives aux personnes: Éviter la formation de poussière

Mesures de protection de l'environnement: Pas de dangers connus.

Procédure de nettoyage: Utilisation des aspirateurs HEPA approuvés avec filtre à particules de poussière.

Mesures en cas de Unintentional dépassant la poussière de presse

Note générale: En cas d'utilisation abusive et d'utilisation qui est non conforme aux dispositions; le broyage par exemple, peut provoquer une quantité supérieure de poussières fines. Dans ce cas, utiliser de l'équipement de protection respiratoire conformément aux normes MSHA / NIOSH.

Après Inhaler: Porter à l'air frais.

Après contact avec la peau: Laver avec du savon

Section 7 - Manipulation et stockage

Manipulation

Remarques sur la manipulation sans danger: Mesures pour éviter la forte formation de poussière.

Remarques sur la protection contre l'incendie et l'explosion: Le produit est inflammable que par les effets d'une flamme extérieure.

Espace de rangement

Exigences sur les salles de stockage et les conteneurs: salles de stockage à sec. Matériel ne doit pas être stocké à proximité de source de chauffage car il peut devenir fragile et ne sera plus utilisables conformément aux stipulations. Évitez de stocker en plein soleil pendant des périodes prolongées.

Remarques sur le stockage avec d'autres produits: Aucune restriction ou dangers connus.

Section 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle**Références de l'exposition**

Voir point 7; aucune autre mesure nécessairement

Équipement de protection individuelle pour le traitement

Protection respiratoire: en cas de concentrations élevées de poussières fines utiliser l'équipement de protection individuelle

Protection des mains: Gants

Protection du corps: Dans l'ensemble

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

Forme: feuilles fermes

Couleur: blanc cassé

Odeur: légère odeur de caoutchouc

bord coupé: blanchâtre

les données relatives à la sécurité**Plage de valeurs**

Changement d'état

pas connu

Point / intervalle d'ébullition:

n / a

Point de fusion / intervalle de fusion:

n / a

La décomposition de l'élastomère:

plus de 300 ° C

Point de rupture:

pas connu

pH-Wert:

n / a

Allumabilité de matière solide:

pas connu

Température d'allumage

pas connu

matériau solide auto-inflammation:

Pas d'auto-inflammation

propriétés comburants:

auto-combustion

Danger d'explosion

Aucun

Limites d'explosion:

n / a

Pression de vapeur:

n / a

Densité:

1,59 g / cm³ (À 25°C)

Solubilité dans l'eau / graisse:

insoluble

Section 10 - Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: des températures > 450 ° C

Matières à éviter: Pas connu

Produits de décomposition dangereux: cyanure d'hydrogène

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ce qui suit peut entraîner en cas d'incendie: Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre et de gaz nitreux (NOx), irritants / corrosifs, combustibles, ainsi que des gaz toxiques de carbonisation.

Le produit est stable dans des conditions d'utilisation standard.

Section 11 - Informations toxicologiques

Pour l'utilisation envisagée, on ne connaît pas les effets toxicologiques.

Section 12 - Informations écologiques

Information sur l'élimination (Persistance et dégradabilité)

Degré d'élimination: non connue

Persistance: Comme matériau composite biologiquement non dégradables (auto-classification)

Mobilité et (bio) potentiel d'accumulation:

insoluble dans l'eau, insoluble dans la graisse, aucune résorption in vivo, la liaison ou l'accumulation connus

Effets écotoxiques

Pas connu

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: la combustion par une entreprise de recyclage certifié.

Le produit contient $\geq 3\%$ de carbone organique.

Emballages contaminés

Recommandation: Evacuation conformément aux réglementations nationales.

Section 14 - Informations relatives au transport

Aucun danger connu.

Section 15 - Informations réglementaires

Règlement de matières dangereuses non applicable.

Le produit visé par cette information de sécurité est classé comme un article conformément à la réglementation (EG) Nr. 1907/2006 (REACH). Conformément à la réglementation REACH, il n'est pas obligatoire d'émettre des fiches de données de sécurité pour des articles.

Obligation de communiquer des informations conformément à la réglementation (EG) Nr.1907 / 2006 (REACH):

L'article couvert par la présente fiche de données de sécurité ne contient aucune substance extrêmement préoccupante par la liste des candidats à inclure dans l'annexe XIV du règlement REACH dépassant la limite de 0,1% (p / p).

Matériau conforme aux définitions et restrictions données par la directive du



Engineered Solutions since 1911

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Parlement européen 2002/95 / CE (RoHS) et le Conseil du 27 Janvier 2003 et le
Parlement européen Directive 2011/65 / UE (RoHS 2) et du Conseil du 8 Juin 2011
sur la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans le
matériel électrique et électronique.

Section 16 - Autres informations

Les données se fondent sur les conditions actuelles de connaissances et d'expériences
et servent à décrire les produits en ce qui concerne les mesures de sécurité qui
peuvent être satisfaites. Ils ne représentent pas une garantie du produit décrit par les
caractéristiques.

Avertissement :

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de
nos connaissances, l'information et la croyance à la date de sa publication. Les informations ne
sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et la
libération et n'est pas considérée comme une spécification de garantie ou de qualité. La
responsabilité de la conformité aux lois et règlements en vigueur est le récepteur du produit.